



## **Déclaration liminaire Comité technique ONCFS 21 juin 2019**

Monsieur le Président,

Nous voici arrivés à la moitié de cette fatidique année 2019, l'occasion de faire un bilan intermédiaire du processus engagé visant à créer le nouvel établissement issu de la fusion de l'AFB avec notre ONCFS. Vous connaissez notre syndicat pour son côté constructif et posé, nous pouvons vous dire qu'il nous a fallu reprendre notre plume à de nombreuses reprises tellement nos premières lignes étaient acerbes et aigries. Et pour cause...

En ce qui concerne le volet social, les dossiers sont au point mort, certains ont même reculé. On promène les ATE en leur faisant miroiter une requalification mais avec des délais élastiques et des conditions d'accès qu'ils seront parmi les seuls à subir. Les chefs de service de l'ONCFS et de l'AFB, futurs CSD ou CSDA de l'OFB ne peuvent qu'espérer une énième prime. Les personnels sous quasi-statut, qui par manque de moyens budgétaires ne bénéficient toujours pas des dispositions indemnitaires en vigueur, n'ont rien obtenu à ce jour. Il manque une réelle volonté politique de prendre en compte et de valoriser des compétences avérées et reconnues depuis de nombreuses années par nos Ministères de tutelle !

La préfiguration a néanmoins avancé. Et le préfigurateur national a choisi la facilité : plutôt que réformer de manière nationale et créer une entité et un corps de l'environnement forts, il délègue aux régions. Il faut dire que sa double activité ne lui laisse pas beaucoup de temps à consacrer à la mise en place d'un projet ambitieux, et que le social semble loin d'être sa priorité.

C'est donc un établissement national qui va se retrouver éclaté en de multiples régions, et donc de multiples pensées, où, sans contrôle et pilotage national, chaque Directeur territorial va se sentir pousser des ailes et gérer comme bon lui semble des personnels attachés à l'identité et aux missions de leur nouvel établissement public.

Depuis plusieurs jours maintenant les témoignages des personnels sont nombreux pour nous démontrer, s'il en était besoin, que chaque « seigneur » régional organise sa région comme il le désire (absence de secrétariat administratif dans des organigrammes, suppression ou rajout de référent thématique, de chef d'unité ou d'adjoint au chef de service. Tout simplement consternant...

Nos collègues des fonctions support ont aussi leurs lots de frustrations : manque de communication, pas d'entretien de préfiguration, que de mépris !...

Bref, le tableau est loin d'être idyllique ! Et pourtant une grande majorité d'entre-nous considèrent (et considèrent encore) que la création du nouvel établissement est une avancée, beaucoup souhaitant s'impliquer pleinement comme ils l'ont toujours fait au nom du service public.

Alors que nous sommes collectivement entrés dans une période de changement climatique, où la question de la biodiversité est devenue prégnante, et que la création d'un nouvel établissement suscitait des espoirs pour contribuer à relever ce défi majeur de notre société, avec l'appui de personnels dont les compétences techniques et administratives sont avérées, force est de constater que le résultat tel qu'il apparaît actuellement est bien loin des ambitions affichées au départ. Les spécialistes des tableaux Excel et de la calculette sont en train de gagner !

Nous rappelons donc un grand principe pour que la fusion que nous vivons soit une réussite : chacun doit y trouver le sentiment d'avoir obtenu un bénéfice, social et/ou professionnel. En conséquence, nous resterons mobilisés jusqu'à obtention des prérequis et nous n'accorderons aucun crédit au projet d'organisation qui nous est présenté ce jour tant que l'administration ne traitera pas avec intérêt et engagement le volet social du processus en cours.